

LA VOIX DU NORD

MÉTROPOLE LILLOISE
Pannes de métro répétées : Alstom répond enfin PAGES 8-9

LILLE
Piscine provisoire : début des travaux imminent PAGE 13

“ALLEEEZ, ALLEZ LE LOSC, ALLEZ...”

LE 10/01

A.J. LAUERRE VS. LOSC

Supportrices, Supporters du LOSC, sur DAZN, le match se vit comme au stade.

DAZN LIGUE 1

Découvrez notre Pass Mi-Saison

100% de la Ligue 1 McDonald's*



Photo Sami Belloumi

FÉMINICIDE D'HAUTMONT

« L'AFFAIRE DE TOUS »

Pour Aurore Bergé, ministre à l'Égalité femmes - hommes, présente hier à Hautmont pour l'hommage à Isabelle Mortaigne, « les violences ne doivent jamais être une affaire privée ». **PAGE 3**



LA NEIGE AU RENDEZ-VOUS, LA RÉGION AU RALENTI **PAGE 4**

Photo Mathieu Botte



L'ÉTAT DE NOUVEAU À LA RESCOUSSE D'ARC FRANCE

PAGE 33

Photo Sébastien Jarry



LE CARNET

Avis de décès

DUNKERQUE, COUDEKERQUE-BRANCHE

Vincent GIRARD,
Anthony GIRARD, ses fils,
Timothé, Mathias, ses petits-fils,
son beau-frère, ses neveux et nièces,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Dany GIRARD
née BRIMEUX
veuve d'Alain GIRARD

survenu le jeudi 2 janvier 2025, à l'âge de 79 ans.

Ses funérailles religieuses seront célébrées le mardi 14 janvier 2025, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin, rue de Paris à Dunkerque, suivies de l'inhumation dans le sépulture de famille située au cimetière de Coudekerque-Branche.

Assemblée à l'église à partir de 14 h 20.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Une absence de plaques et de fleurs artificielles est souhaitée.

Conservez de Dany un bon souvenir.

Pompes Funèbres VANLAERES
103, boulevard Vauban - 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE
☎ 03.28.60.10.57



SAINGHIN-EN-WEPPEES

Andrée GOSSART-MOUILLE, son épouse
et toute la famille,

ont l'extrême douleur de vous faire part du décès d'

Émile GOSSART
veuf en premières nocces
de Claudine LIEPPE

Retraité EDF

survenu à Lille, le mardi 7 janvier 2025, dans sa 82e année.

La célébration religieuse aura lieu le samedi 11 janvier 2025 à 10 heures en l'église Saint-Pierre de Sainghin-en-Weppes.

Assemblée à l'église à 9 h 45.

Vous pouvez déposer vos condoléances sur le site
www.pompesfunebresbuchet.fr

Pompes Funèbres Bernard BUCHET
83, rue Koenig - 59136 WAVRIN - ☎03.20.58.22.22
11, rue du Cap Lheureux - 59184 SAINGHIN-EN-WEPPEES

LILLE, LA GORGUE

Toute la famille a la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Claudine MENU
née CASSEL

survenu à Lille, le lundi 6 janvier 2025, à l'âge de 87 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 11 janvier 2025, à 10 h 30, en l'église Saint-André (121, rue Royale) à Lille.

Assemblée à l'église à 10 h 15.

L'offrande, en fin de cérémonie, tiendra lieu de condoléances.

Selon sa volonté, son corps sera conduit au crématorium d'Herlies et ses cendres reposeront au cimetière de La Gorgue, dans le caveau familial.

Dans l'attente de ses funérailles, Madame MENU repose au salon funéraire Martin, 6, rue du Lazaro à Marcq-en-Barœul. Visites possibles de 9 h 30 à 18 heures, jusqu'à vendredi 15 heures.

Vous pouvez déposer vos condoléances sur
www.pompesfunebresmartin.com

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pompes Funèbres Franck et Marie MARTIN
MARCQ-EN-BARŒUL - 6, rue du Lazaro
LILLE - 282, rue Nationale ☎03.20.89.89.46

LÉGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

AVIS ADMINISTRATIFS

AVIS D'INFORMATION DU PUBLIC

SAISINE DE LA CNDP POUR LE PROJET MACARON

Le groupe Axens porte un projet d'usine de production de matériaux actifs de cathode (CAM) à Saint-Saulve (59). Afin d'assurer l'alimentation électrique de l'usine, RTE porte, en parallèle, un projet de raccordement de l'installation au réseau public de transport d'électricité.

En application de l'article L.121-8-II du Code de l'environnement, Axens et RTE ont fait le choix de saisir conjointement la Commission nationale du débat public (CNDP) afin qu'elle puisse se prononcer sur les modalités d'information et de participation du public. Conformément à l'art. R.121-3 du Code de l'environnement, le présent avis expose les objectifs et principales caractéristiques du projet.

Le projet prévoit la construction d'une usine de capacité de production annuelle de 24 000 à 32 000 tonnes de CAM de type NMC (Nickel-Manganèse-Cobalt). Objectif : fournir le marché européen des fabricants de batteries électriques lithium-ion, et en particulier les gigafactories, existantes ou en projet, situées dans les Hauts-de-France. L'usine permettrait d'offrir ainsi une production locale pour l'un des maillons essentiels de la chaîne de valeur des batteries électriques, conformément aux objectifs européens et nationaux en matière de souveraineté économique et de transition énergétique.

Ayant saisi la CNDP, les maîtres d'ouvrage procéderont à la procédure de concertation préconisée. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la CNDP (www.debatpublic.fr).

COMMUNE D'ANICHE

Prescription de la procédure de la révision allégée n°1 du Plan local d'Urbanisme

Par délibération en date du 18 décembre 2024, le conseil municipal a prescrit la révision allégée n°1 du Plan local d'Urbanisme portant sur le classement du terrain situé le long de la RD 645 et cadastré AC 125 pour partie en zone à vocation économique afin de favoriser l'implantation d'un projet de diversification agricole et pour l'autre partie en zone à vocation agricole. Le projet prévoit également la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation.

Ladite délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 30 décembre 2024.

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

NOMINATION - TRANSFERT - MODIFICATION - MOUVEMENT

LE WEEK-END

LE WEEK-END, SNC au capital de 5 000 €. Siège social : 17 RUE JEAN JAURES 59175 TEMPLEMARS, 909 942 781 RCS LILLE MÉTROPOLE. L'AGE du 19/12/2024 a décidé de modifier l'objet social qui devient : Bar, tabac, PMU, française des jeux, brasserie, articles fumeurs, confiserie, caviste. Mention au RCS de LILLE MÉTROPOLE.

SCCV ILELOU

SCCV au capital de 1.000€
Siège social : 38, boulevard carnot, bureau 3
59000 Lille
907 461 495 R.C.S. Lille Métropole

Le 22 décembre, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 772, route Nationale 59710 Mérygnies à compter du 22 décembre 2024.
Mention sera faite au RCS de LILLE Métropole

SASU Mixe Immobilier

SASU au capital de 1.000€
Siège social : 38, boulevard carnot, bureau 3
59000 Lille
901 280 917 R.C.S. Lille Métropole

Le 22 décembre, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 772, route Nationale 59710 Mérygnies à compter du 22 décembre 2024
Mention sera faite au RCS de LILLE Métropole

DISSOLUTIONS/LIQUIDATIONS/CESSATIONS

ETABLISSEMENTS VANDENABEELE
Société par actions simplifiée au capital de 12 195,92 euros
Siège social : Lieudit Le Fort Rouge 59173 RENESCURE
472 501 592 RCS DUNKERQUE

AVIS DE DISSOLUTION

La société ETABLISSEMENTS VANDENABEELE a établi par acte sous signature privée en date du 4 novembre 2024 un projet de fusion avec la société DEMENAGEMENTS GRIMONPONT, société absorbante, société à responsabilité limitée au capital de 80 000 euros, dont le siège social est 252 rue du Général de Gaulle 59320 HALLENES LEZ HAUBOURDIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 801 259 664.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 10 novembre 2024 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet fiscalement et comptablement le 1er janvier 2024 et juridiquement le 31 décembre 2024.

En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société HEXVIA, étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés ETABLISSEMENTS VANDENABEELE et DEMENAGEMENTS GRIMONPONT depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société ETABLISSEMENTS VANDENABEELE s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Pour avis

VIE JURIDIQUE CIVILE

VIE MATRIMONIALE



Régime matrimonial

Monsieur Jean-Michel Francis MAURIZI, chef d'entreprise, né à LILLE (59000), le 01 février 1960 et Madame Véronique Christine RUELLE, chef d'entreprise, née à LILLE (59000), le 06 juillet 1966, demeurant ensemble à CAPPELLE EN PEVELE (59242), 18 rue Desprez Florimond, mariés à la Mairie de RONCHIN (59790), le 22 juin 1991, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin de conserver un régime de communauté, aménagé et conventionnel.

L'acte a été reçu par Me Benjamin OLIVÉ, notaire à WASQUEHAL, le 2 janvier 2025. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Benjamin OLIVÉ, notaire à WASQUEHAL, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Benjamin OLIVÉ



CHER ABONNÉ

**Vous avez une question
concernant votre abonnement ?**

Contactez votre Service Clients

Par téléphone
en appelant le

03 66 880 200
Appel sur internet

**Plus de 20 000
annonces légales**
publiées dans nos titres
et sites internet en 2023.

Et si c'était la vôtre ?

Pour toutes questions concernant la publication de vos annonces légales et la prise en charge de vos formalités, contactez-nous.

Contactez-moi
Coralie Pinto
cpinto@rossekconseil.fr
06 11 36 36 22 ou 09 70 80 86 12